

AUTOUR DE L'EXPOSITION DU BÉNIN

par

TH. MONOD

LA *Terre et la Vie*, en signalant à ses lecteurs, dans son numéro du mois d'août, la très intéressante « Exposition des bronzes et ivoires du Royaume de Bénin » organisée récemment au Musée d'Ethnographie du Trocadéro, leur avait promis un article plus détaillé. Il était indispensable, en effet, de consacrer à cette manifestation mieux que les quelques lignes d'une simple « information ».

L'Exposition, qui a eu lieu du 15 juin au 15 juillet, était présentée par la Direction du Musée d'Ethnographie (rattaché, comme l'on sait, au Muséum National d'Histoire Naturelle). Elle a rassemblé environ 130 pièces du Bénin appartenant à divers musées, français et surtout étrangers, comme aussi à quelques collectionneurs. Citons, parmi les Musées, le *Museum für Völkerkunde* de Berlin, ceux de Dresde, de Cologne, de Leipzig et de Munich, le *Pill Rivers Museum* de Farnham. On ne saurait trop féliciter les organisateurs de cette manifestation d'avoir ainsi attiré l'attention du public français sur un art extrêmement remarquable à beaucoup d'égards, très peu connu en France, et dont l'étude soulève de si vastes problèmes.

Tout le monde sait que le Royaume du Bénin occupait sensiblement le fond du Golfe de Guinée, et, en particulier, le delta du Niger, un peu à l'Ouest duquel, à environ 90 kilomètres de la côte, se trouve la capitale, Bénin.

Les premiers Européens qui pénétrèrent dans le royaume du Bénin furent des Portugais : ils semblent avoir atteint Bénin déjà vers 1472 (?). En 1486 le roi João II envoya des missionnaires à Bénin. En 1515 on voit reparaître des missionnaires portugais qui accompagnent le roi à la guerre et obtiennent même la construction d'une église. Mais à partir du milieu du xvi^e siècle, les Portugais ont à subir, sur la « côte de Guinée », la triple concurrence des Français, des Anglais, et plus tard, des Hollandais. Un Anglais, James Welsh visite Bénin à deux reprises (1589 et 1591) : c'est à lui qu'on doit la première mention d'objets d'art au Bénin. Il y signale en effet du coton, du savon qui sent la violette, de belles nattes, et « des cuillères, en défenses d'éléphants très curieusement ouvragées » et ornées d'oiseaux et de quadrupèdes.

Entre 1602 et 1701 paraissent les trois seuls documents précis, dus à

des témoins oculaires, que nous posésions sur Bénin à cette époque ; on les doit tous les trois à des Hollandais.

Le premier est anonyme. C'est la relation de voyage d'un certain D. R. (1) qui a visité la ville et même le palais du roi, au moins « jusqu'aux

que la « Warmoestraat » à Amsterdam et cette avenue est toute droite, à perte de vue. Les maisons sont quadrangulaires, avec les pièces disposées autour d'une cour centrale, « ouverture par laquelle entrent la pluie, le vent et le jour » : c'est l'*impluvium* dont nous reparlerons.



FIG. 1. — Extrait de la carte d'Afrique de N. de Fer (1717) montrant l'emplacement de la ville de Bénin.

écuries de ses meilleurs chevaux». « Dès qu'on y entre [dans Bénin], on débouche d'abord dans une grande et large rue, non pavée, qui semble bien être sept ou huit fois plus large

Au marché, D. R. signale : « des chiens vivants, dont ils mangent beaucoup, des singes rôtis et des Cercopithèques [Meercallen], des rats, des perroquets, des poules, des ignames [*iniamos*], de la « manigelle » en pots, des lézards séchés, de l'huile de palme, de grands ? [*groole Palm*], de grands haricots, avec beaucoup d'espèces de pains », etc. Le voyageur signale aussi que les « quartiers » d'exécutés étaient abandonnés aux oiseaux : « ils ont grand peur de ces

(1) Le texte original de cette relation a paru en hollandais dès 1602, à Amsterdam, dans le « Beschryvinge ende Historische verhael vant Gout Koninkryck van Gunea, etc. » de Pieter de Marecs et non dans les versions allemandes (1603) ou latine (1604) de la *Part VI de l'India orientalis* des frères de Bry, comme on le répète souvent (voir Marquart, *Veröffentl. Reichsmus. Völkerkunde. Leiden* (2), VII, 1913, pp. ix-xx).

oiseaux et personne n'ose leur faire le moindre mal.» Fait étrange, D. R. ne dit rien des bronzes ni des ivoires, bien qu'il affirme avoir pénétré « plus loin qu'aucun Allemand » dans le palais royal.

La seconde relation est celle de Samuel Blomert dont le manuscrit a été utilisé par le Dr. Olfert Dapper pour la rédaction de sa *Description de l'Afrique* (éd. hollandaise 1668, et 1676 ; éd. française 1686) : « A quatorze ou quinze lieues de Gotton, tirant vers le Nord, on trouve une ville que les Hollandais appellent Grand Benin, parce qu'en effet il n'y en a point de si grande dans tous ces cartiers-là. Le seul palais de la Reine a trois lieues de circuit & la

ville cinq ; en sorte que la ville & le palais pris ensemble font une enceinte de huit lieues. La ville est fermée d'un côté d'une muraille de dix pieds de haut... Le palais du Roi est à côté droit de la ville, au sortir de la porte de Gotton. C'est un assemblage de bâtiments qui occupe autant d'espace que la ville de Harlem & qui est fermé de murailles. Il y a plusieurs appartemens pour les ministres du Prince & de belles galeries dont la plupart sont aussi grandes que celle de la bourse d'Amsterdam. Elles sont soutenues par des piliers de bois enchassés dans du cuivre, où leurs victoires sont gravées, & qu'on a soin de tenir fort propres. Le plus grand nombre de ces maisons royales



FIG. 2. — La ville de Bénin d'après Dapper (édit. française 1686, pp. 308-309). On remarquera les oiseaux de bronze aux ailes déployées qui terminent les tours et dont l'Exposition de Bénin contenait plusieurs modèles réduits (nos 84, 95, 108).

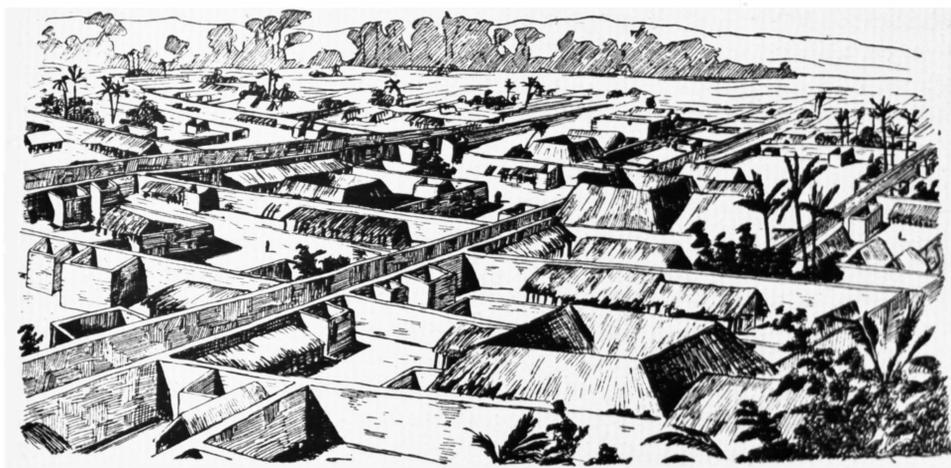


FIG. 3. — La ville de Bénin à l'époque de la conquête, d'après le croquis d'un officier anglais (*Globus*, LXXI, 1897, fig. 2, p. 10).

est couvert de branches de Palmier disposées comme des planches quarrées ; chaque coin est embelli d'une petite tour en pyramide, sur la pointe de laquelle est perché un oiseau de cuivre étendant les ailes... Ces peuples ne le cèdent point aux Hollandais en propreté ; ils lavent & frottent si bien leurs maisons qu'elles sont polies & reluisantes comme une glace de miroir.» Blomert décrit ensuite le pays et ses productions, sans oublier le *Malopterurus electricus* « un certain [poisson] qui est fort petit & qui fait qu'on se sent frémir le bras dès qu'on le touche », puis nous renseigne sur les coutumes des Binis ; il mentionne les sacrifices humains et le rôle des oiseaux, déjà signalé par D. R. : « On tue par les rues & dans les maisons grand nombre de gens auxquels on coupe la tête & on la couvre d'une pièce [de] drap, que personne n'ose ôter, si ce n'est des oiseaux carnassiers de deux sortes : l'une s'appelle *Goré* et l'autre *Acalles*. » A l'époque de Blomert, les Hollandais exportaient du Bénin : « des habits de coton raiez qui se débitent sur la

côte d'or, & des bleus qu'on vend sur les rivières de Gabon & d'Angola ; des pierres de Jaspe ; des femmes esclaves, car ils ne veulent pas vendre les hommes ; des peaux de Léopard, du poivre et de l'Acori, qui est une espèce de corail bleu, qui croît dans l'eau, sur un fond pierreux, en forme d'arbre. » Ils apportaient, en échange, les marchandises suivantes : « des Draps d'or & d'argent, des draps rouges & de l'écarlate, des pots à boire qui ont des rayes rouges au bout, de toute sorte de coton fin, de la toile, des oranges, des limons & autres fruits verts confits, du velours rouge, des bracelets de cuivre jaune pesant cinq onces & demi, de la Lavande, du fleuret violet, du Flanel grossier, des coraux fins, des étoffes de Harlem fort gommées & à fleurs, des pendans d'oreille de verre rouge, des miroirs dorez, des barres de fer, des pierres cristallines, des Boesjes ou Coquilles des Indes qui leur servent de monnaie. »

David Van Nyendaël est l'auteur d'une lettre datée du 5 septembre 1701, décrivant la ville de Bénin, et

publiée en 1704 par W. Bosman : le voyageur a assisté, en mai, à la célèbre Fête des Perles [*Courael[cest]*] mais ne semble pas avoir revu les plaques de bronze à reliefs puisque, décrivant le palais royal, il ne mentionne que des piliers sculptés en bois. On a supposé que les plaques de bronze avaient pu être enlevées, ou cachées, au cours des guerres qui précédèrent la visite de Van Nyendaël.

Avec le XIX^e siècle, les visites d'Européens à Bénin se font moins rares : le dernier d'entre eux qui vit le royaume avant la conquête fut le capitaine Gallwey (1893) dont la relation a d'autant plus de valeur que son auteur a pu voir encore à l'œuvre les coutumes sanglantes d'un État dont les sacrifices humains étaient une des plus solides institutions. C'est à Gallwey que l'on doit cette atroce photographie d'une femme crucifiée en sacrifice à la divinité de la pluie. Le dénouement d'ailleurs ne se fit guère attendre : en janvier 1897 une expédition pacifique, dirigée par le Consul général Phillips, était à peu près anéantie par les Binis et le 17 février une colonne militaire pénétrait dans la cité sanguinaire. Les Anglais ont décrit les affreux spectacles qui s'offrirent à leurs yeux dans la ville encombrée de cadavres des victimes sacrifiées, crucifiées dans les arbres ou entassées dans des fosses ouvertes d'où s'échappaient encore parfois des gémissements : « Bénin, écrit l'un des témoins de ces scènes, est réellement une cité de sang : chaque groupe de maisons a sa fosse profonde remplie de cadavres et de mourants ; partout gisent des victimes humaines, partout l'on rencontre des traces sanglantes ; dans une seule rue j'ai compté plus de 60 êtres humains sacrifiés. » Le 21 fé-

vrier la ville brûlait, le quartier royal était ravagé par le feu. Quand les Anglais rentrèrent dans la ville après le sinistre ils ne trouvèrent que des murs, mais on négligea de lever un plan exact des ruines, qui eut été d'un très grand intérêt, ne fût-ce que pour la critique des relations de voyageurs anciens ; beaucoup de documents précieux furent anéantis par l'incendie. On en sauva cependant un certain nombre de pièces, grâce auxquelles on a pu entreprendre une étude très détaillée de l'art du Bénin.

On connaît actuellement environ 2 400 pièces du Bénin (580 sont à Berlin), dont plus de 700 plaques à reliefs. Il est impossible d'évaluer la proportion d'objets que nous possédons par rapport à l'ensemble de ce qui « a dû » exister. Certaines observations tendraient à faire croire que les pertes sont énormes : on sait, par exemple, que le palais royal, à une certaine époque, possédait des serpents de bronze longs de 3 à 4 mètres : or pour 11 têtes, on n'a qu'un seul débris de corps, de 50 centimètres ! Il est vrai que beaucoup d'objets ont pu être fondus et utilisés à nouveau. En tous les cas la majorité de nos documents concernent une époque relativement courte : nous connaissons de l'art du Bénin sa grande période et son rapide déclin, nous ignorons tout de sa naissance et de son développement.

La mise au jour de l'art du Bénin fut une véritable révélation pour les ethnologues, frappés à juste titre par le réalisme vigoureux des détails, la richesse de l'ornementation et la perfection de la technique. Le plus éminent spécialiste de la question, F. von Luschan, écrivait en 1916 : « Comme dans un grand ouvrage de luxe ethnographique et avec une



Cliché Musée d'Ethnographie.

FIG. 4. — Plaque de bronze du Bénin (voir légende détaillée, p. 555).

exactitude presque photographique, nous pouvons voir là, devant nous, saisissables et sous une forme vraiment monumentale, les gens du Bénin du XVI^e et du XVII^e siècle.»

Les bronzes du Bénin sont fondus « à cire perdue », procédé qui permet de mouler les plus fins détails, mais ne donne qu'une seule épreuve. Une maquette en cire est préparée par le sculpteur qui lui donne l'aspect exact que devra présenter la pièce définitive. Ce modèle est ensuite enrobé d'argile humide, généralement déposée en minces couches successives. Dès que le revêtement d'argile a atteint une épaisseur suffisante, on fait sécher la masse, puis on la chauffe pour faire écouler la cire et il ne reste plus qu'à couler le métal dans l'espace laissé libre par le départ de la cire. Une fois le métal refroidi le moule est brisé et laisse apparaître la pièce terminée qui pourra encore, ultérieurement, recevoir quelques perfectionnements de détail (ornementation des fonds et de certaines surfaces au burin, etc.).

La découverte, au Bénin, d'un art aussi évolué et maître d'une technique aussi délicate, pose toute une série de problèmes. La fonte à cire perdue est-elle indigène au Bénin ou d'origine extérieure, et, dans ce cas, d'où est-elle venue ? De quelle époque datent les pièces de nos collections, possédons-nous les éléments d'une classification chronologique de ce matériel. Enfin quelles données peuvent fournir à l'ethnologie les bronzes du Bénin, non seulement sur les populations locales, mais encore sur les influences étrangères susceptibles de s'être manifestées dans la région ?

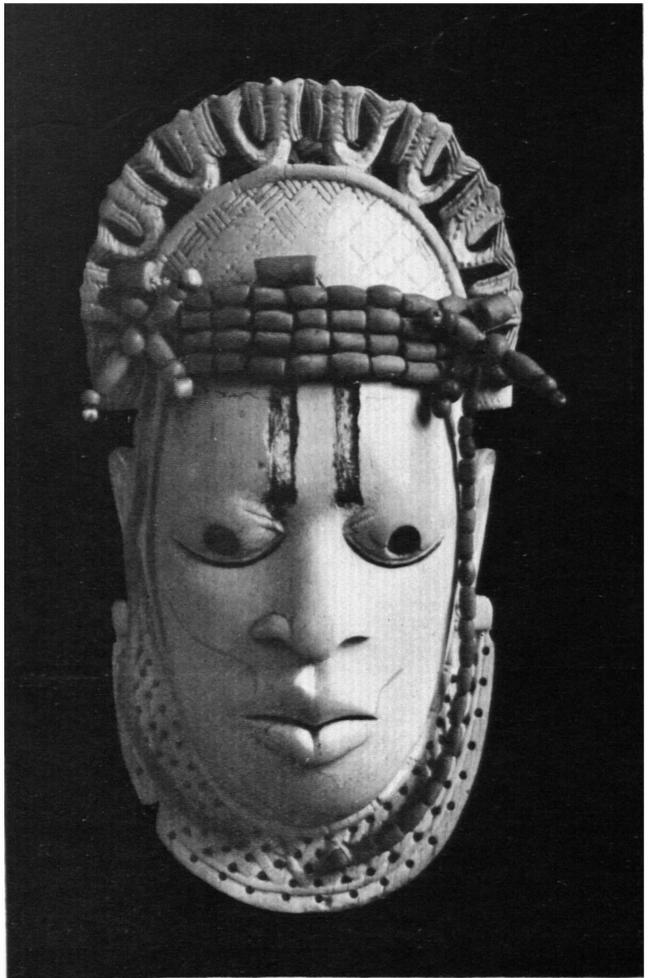
Des renseignements indigènes, recueillis lors de la conquête, rappor-

tent que, sous le roi Esige [? 1450-1490], un blanc nommé « Ahammangiwa », qui avait « beaucoup de femmes mais pas d'enfants » serait arrivé avec les Portugais et aurait introduit dans le pays l'art de la fonte du bronze et fabriqué des plaques pour Esige et son successeur Osogboa. On a voulu voir dans ce personnage un missionnaire et même des nonnes dans les nombreuses femmes sans enfants. Plusieurs auteurs (Westermarck, 1920 et Struck, 1923) ont montré récemment que cet Ahammangiwa pourrait bien n'être qu'un Haoussa, « Mohammed l'éléphant » ou « Mohamma-n-giwa ». Jusqu'à preuve du contraire on peut admettre, sur la foi de la tradition locale, qu'un Haoussa au teint clair, un certain « Mohammed l'éléphant », vint au Bénin sous le règne du roi Esige, au moment de l'arrivée des Portugais, vers 1485 ; là, il se serait établi, aurait acquis, par ses travaux en bronze pour la cour, de la considération et aurait formé des élèves. S'il est vraisemblable qu'il n'a pas fondé l'art du bronze au Bénin, il l'a peut-être perfectionné s'il venait d'un pays où la technique, déjà ancienne, était particulièrement développée ; en possession d'une technique parfaite, son « école » n'a pas tardé à s'enrichir à la fois de modèles européens et aussi d'éléments indigènes nouveaux. On n'a jamais soutenu bien sérieusement que les bronzes du Bénin ont eu pour auteurs des Européens, mais on a souvent émis l'hypothèse que la technique de la fonte a pu être, en Bénin, importée par les Portugais. D'autre part plusieurs spécialistes ont affirmé qu'une technique aussi parfaite de la fonte du bronze n'existait pas dans la péninsule ibérique à la fin du XV^e ou au XVII^e siècle. F. von Luschan, qui

est indéniablement la plus haute autorité en ce qui concerne l'art du Bénin, résumant, le 18 novembre 1916, devant la *Société berlinoise d'Anthropologie*, les conclusions de son monumental ouvrage *Die Allerlümer von Benin* (1919), disait : « Je crois personnellement, qu'elle [la technique de la fonte à cire perdue] est originaire d'Égypte et que de là, au cours des siècles, elle s'est graduellement étendue à travers le monde... Je crois personnellement... que déjà longtemps avant l'arrivée des Portugais au Bénin, la technique du bronze était répandue dans une grande partie du Soudan occidental » ; l'auteur se hâte d'ailleurs d'ajouter qu'il s'agit là, pour l'instant du moins, d'opinions individuelles qui relèvent davantage de la foi que de la science, étant privées encore de la certitude objective que leur apporteront peut-être un jour l'heureux hasard d'une trouvaille décisive ou des fouilles systématiques.

L'hypothèse — non moins invérifiable — de l'origine maritime récente de la technique repose, partiellement du moins, sur une notion erro-

née : on a, en effet, souvent exagéré la tendance à faire de l'art du Bénin quelque chose d'absolument spécial, de totalement différent de ce qui



Cliché Musée d'Ethnographie.

FIG. 5. — Masque en ivoire du Bénin
(voir légende détaillée, p. 555).

l'entoure, bref comme une manière de « corps étranger » dans l'organisme africain, ce qui amenait — et obligeait presque — à lui supposer une importation lointaine : la présence d'une balle implique celle d'un fusil et d'un tireur.



Cliché Musée d'Ethnographie.

FIG. 6. — Plaque de bronze du Bénin
(voir légende détaillée, p. 555).

Seulement, si les Binis ont porté à un degré indiscutablement exceptionnel la technique du bronze, qui fait tout de même de leur art quelque chose de spécial, il ne s'ensuit nullement que cette technique ait été, en Afrique, leur monopole. La fonte à cire perdue des métaux (or, bronze ou fer) a été signalée par exemple, chez les Achantis, à Kano, chez les Yombas, au Dahomey, au Cameroun, dans le bassin de la Bénoué, etc. et Standinger a insisté à très juste titre (*Zeitschr. für Ethnol.*, XLVIII, 1916, p. 324) sur le fait que l'on ne doit pas considérer les questions inté-

ressant le Bénin comme ne concernant qu'un territoire localisé, alors que le Bénin n'est au contraire qu'un élément dans un vaste ensemble culturel qui a dû s'étendre vers l'Ouest, par le Yomba et le Dahomey, jusqu'au pays achanti et de l'autre côté, à travers le Cameroun, jusqu'au Loango (1).

C'est donc à préciser la nature des influences étrangères antérieures à l'arrivée des Européens, à rechercher la trace des rapports qui ont rapproché le Bénin des autres parties du continent et par conséquent à tenter de retrouver le tracé des grands courants ethniques et commerciaux de l'Afrique ancienne que doivent s'appliquer les archéologues. Avouons tout de suite que l'ef-

fort de ces derniers se heurte très vite à une extrême pénurie de documents utilisables. On devine, et on infère, en pareil domaine, plus qu'il n'est encore possible de prouver, mais cependant quelques indications utiles ont été rassemblées. On a vu plus haut la possibilité d'une influence haoussa sur le Bénin ; il faut ajouter qu'une tradition locale attribue la fondation du royaume

(1) On eût souhaité trouver à l'Exposition de Bénin une série de pièces de comparaison groupées par régions d'origine. Or les quelques rares objets métalliques africains exposés à titre de comparaison le furent sans aucune indication de provenance.

à une fraction yoruba, indice extrêmement important, car les Yorubas situés au Nord-Ouest des Binis, donc entre ces derniers et les grands empires nigériens, ont eu une civilisation très développée et l'on sait comment Frobenius, à la suite de ses fouilles d'Ifé (Yoruba), a cru pouvoir mettre en évidence une série d'influences méditerranéennes, d'origine d'ailleurs maritimes, et avoir retrouvé l'Atlantide (Cf. *Und Afrika sprach... I. Auf den Trümmern des klassischen Allantis*, 1912). La langue des Binis et celle des Yorubas appartiennent au même groupe et l'une et l'autre race construisent de ces étranges maisons à *impluvium* qui ne seraient autre, pour Frobenius, qu'une survivance méditerranéenne (1). On a trouvé à Bénin aussi quelques-unes de ces têtes d'argiles dont les fouilles d'Ifé ont fourni de si beaux exemplaires et l'on sait que des perles d'agate rouge, identiques à celles qui jouaient un si grand rôle au Bénin, sont encore fabriquées au Yoruba et au Nupé. Sur les relations du Bénin avec les États nigériens, le royaume de Ghâna, celui du Manding et l'empire songoï, nous en sommes réduits à de simples suppositions.

Cette influence de la Méditerranée et par conséquent de l'antiquité phénicienne, puis gréco-latine sur le Soudan et jusqu'au Golfe de Guinée, est malaisée à mettre en évidence et on la soupçonne souvent là où il est encore impossible de l'établir. Elle a pu se propager par mer (voir les remarques de Frobenius dans *Und Afrika sprach... 1912*), elle a

certainement emprunté aussi des voies de pénétration terrestres, à une époque où le Sahara, moins désertique qu'aujourd'hui, était peut-être une savane à mimosées, semée de champs de mil et de campements de pêcheurs. Strunck (1923) considère comme « tout à fait clair » que c'est à travers ce Sahara qu'est venu le « vieux cheval soudanais préislamique ». C'est possible, et avec ce « vieux cheval » bien d'autres choses encore. Mais il faut conserver une prudence extrême dans la reconnaissance à tel ou tel objet africain d'une origine méditerranéenne (1).

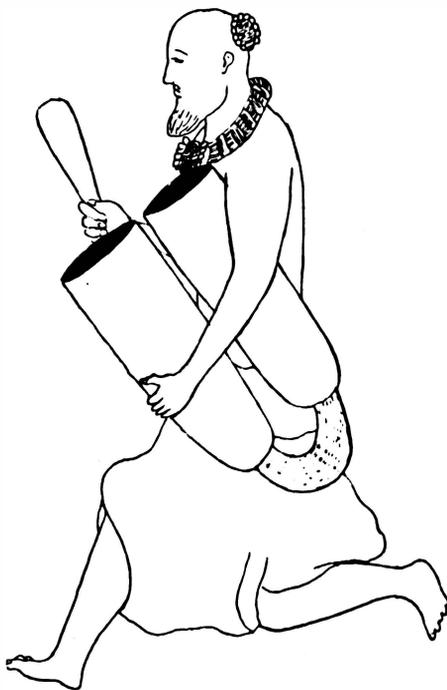


FIG. 7. — Cloche double chez les Bamouns (Cameroun) d'après un dessin indigène exécuté à Foumban et communiqué par M. Ker.

(1) F. von Luschan écrit à propos des maisons du Bénin (*Zeitschr. für Ethnol.*, XLVIII, 1916, p. 315) : « On pourrait retrouver au Bénin la maison romaine elle-même, avec son *impluvium*. »

(1) Frobenius a cité, à propos du pays yoruba, plusieurs éléments qui 1° se retrouveraient en Afrique du Nord (preuve d'une origine méditerranéenne) et 2° n'existeraient pas dans le Soudan septentrional (preuve d'une pénétration par le littoral, donc mari-

Un texte mystérieux de de Barros mentionne une ambassade du roi du Bénin, envoyée à vingt mois de marche vers l'est, à un roi ou *ogane* qui aurait fait présent au roi du Bénin, entre autres dons, d'une croix de métal pour suspendre à son cou « comme un objet sacré ». On a supposé que cet *ogane* était peut-être un monarque chrétien d'Abyssinie et on a même signalé quelques cas de ressemblances très remarquables entre des motifs décoratifs du Bénin et d'Abyssinie. Enfin F. von Luschan a attiré l'attention sur un détail de coiffure souvent figuré sur les bronzes du Bénin, la « boucle princière », toujours située du côté gauche, et l'a rapproché d'une boucle identique, mais située à droite, fréquente sur les figurations égyptiennes.

Des influences très diverses ont pu, au cours des âges, s'exercer sur le Bénin, venues par exemple de l'Égypte, de la Méditerranée occidentale (par mer ou par terre, ou par les deux voies), enfin, à partir du xv^e siècle, de l'Europe moderne. F. von Luschan fait remarquer que le Bénin appartient en quelque sorte à ces « territoires marginaux » (*Randgebieten*) où les formes importées peuvent se conserver particulièrement longtemps et parfois à la manière d'un parasite enkysté finissant par dégénérer dans les tissus de son hôte : c'est le cas, par exemple, de la mitre épiscopale au Bénin et chez les

time). On peut se demander si on ne pourrait pas attribuer à une influence orientale, ancienne ou récente (islamique) bien des éléments des civilisations soudanaises. Si le Bénin a reçu du Soudan la technique de la fonte du bronze, est-il invraisemblable que, au cas où la fabrication de figurations humaines ou animales aurait existé dans les grands États soudanais, elle en ait disparu sous l'influence de l'Islam ? Ajoutons, à titre de renseignements, qu'on a voulu trouver dans l'art du Bénin l'indication d'influences asiatiques (indiennes).

Doualas du Cameroun, de l'arbalète européenne au Cameroun, et de la coiffure en cloche, faisant partie aujourd'hui de l'uniforme académique à Coïmbre (Portugal) mais que l'on retrouve au Bénin.

Les éléments datables ne manquent pas, sur les bronzes du Bénin, et nous amènent à poser le problème chronologique de ces productions. De nombreuses pièces sont immédiatement datées, avec une certaine précision, par le sujet représenté : sur plus de 700 plaques, 65 portent en effet des Européens, très reconnaissables non seulement à leurs traits, mais aussi, et surtout, à leurs vêtements et à leurs armes (mousquets, arbalètes, etc.) ; ce sont des contemporains de l'empereur Maximilien I^{er} et d'Albert Dürer (xvi^e siècle). Bernhard Struck en 1923 a publié un essai fort intéressant sur la chronologie de l'art du Bénin. Un examen critique de tous les éléments d'appréciation l'a conduit à proposer un schéma qui, pour discutable qu'il soit, n'en est pas moins le plus complet et le plus précis qui ait encore été proposé.

Les divisions proposées sont les suivantes :

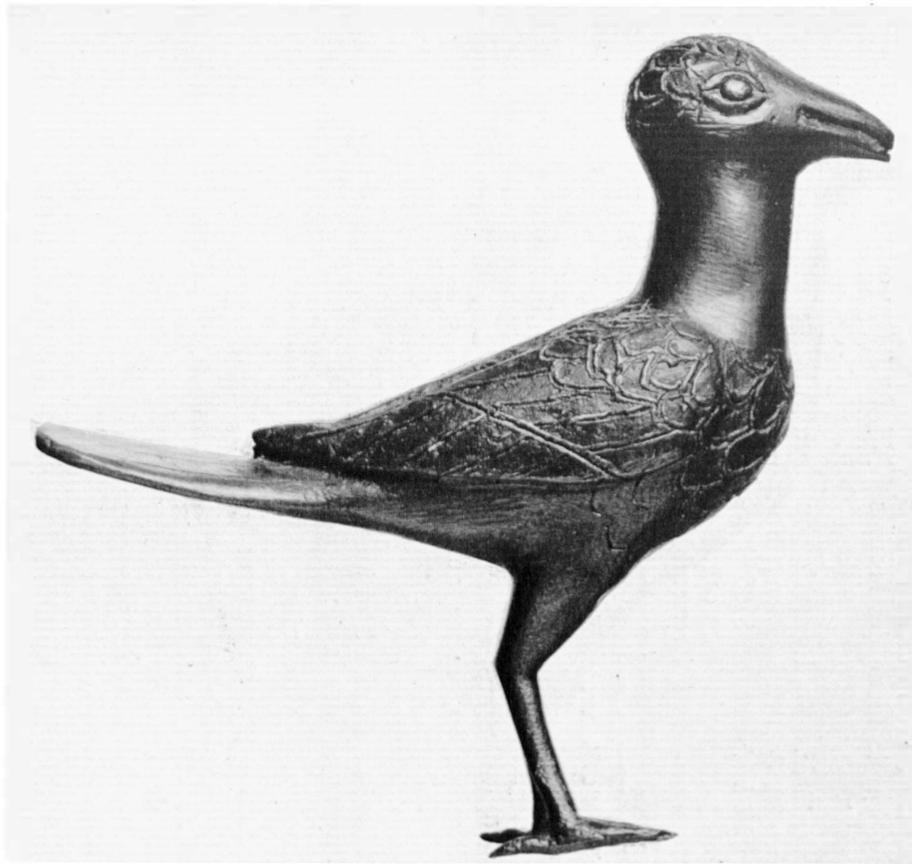
I. — Époque archaïque (environ 1140 - environ 1360).

II. — Époque ancienne [*Frühzeit*] (environ 1360 - environ 1500).

III. — Grande époque (environ 1500 - 1691) divisée elle-même en a) « bonne » époque (1500-1575), b) « meilleure » époque (1575-1648) et c) « postfloraison » [*Nachblüte*] (1648-1691).

IV. — Époque tardive (1691-1819).

V. — Époque récente (depuis 1820).



coll. W. Monod.

FIG. 8. — Oiseau en bronze fondu à cire perdue et retouché, de Fouban, Cameroun.
Travail contemporain. Hauteur : 11 centimètres.

Cliché Cintract.

La majeure partie des bronzes, et en particulier la plupart des plaques, appartient à la grande époque, donc aux ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles.

Ces productions comprennent non seulement des figurations humaines, mais de nombreux animaux, souvent très reconnaissables, mais parfois fortement stylisés. Voici quelques notes sommaires sur la faune des bronzes et des ivoires.

1. *Invertébrés*. — Le socle du groupe n° 33 de l'Exposition (*Museum für Völkerkunde*, n° 8165, Berlin) semble porter plusieurs coquilles (?) à côtes radiaires qui ressemblent un peu à des *Cardium*; ce seraient en tous les cas des mollusques marins... s'il s'agit vraiment de coquilles.

2. *Poissons*. — Très souvent figurés, les poissons représentés ne sont jamais déterminables, même génériquement. Certains ont des écailles (Cichlidés?), d'autres ont des barbillons (Siluridés, *Clarias*?) et jouent un rôle important dans la décoration.

3. *Batraciens*. — Grenouilles.

4. *Reptiles*. — Les serpents et les crocodiles (qui comprennent peut-être parfois des lézards) sont abondants. Les têtes de crocodiles de notre figure 6 semblent assez allongées pour pouvoir être attribuées plutôt au *Mecistops calaphractus* qu'au *Crocodilus niloticus*.

5. *Oiseaux*. — A côté d'admirables coqs, les oiseaux sont principalement représentés par des échassiers à long bec arqué. Ce sont les fameux oiseaux signalés par les premiers voyageurs comme dévorant les cadavres et plusieurs bronzes nous les montrent effectivement occupés à cette funèbre besogne. Qu'étaient ces oiseaux? Le bec est celui d'un ibis,

les petites languettes cutanées qui pendent des joues rappellent celles du jabiru, mais d'autre part le seul échassier connu pour dévorer les déchets d'abattoir autour des agglomérations est le marabout.

6. *Mammifères*. — Citons un bovidé, des antilopes, des « gazelles », des chevaux (ou mulets?), l'éléphant (avec une main humaine au bout de la trompe), la panthère (très souvent), le chien et le singe très rarement.

On doit ajouter que sur une trompe gravée en ivoire appartenant au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, apparaissent des animaux fantastiques dont l'origine européenne n'est guère douteuse, par exemple un herbivore à cornes ramifiées (fabuleux pour l'Afrique noire, privée de Cervidés), une licorne ou un monstre volant.

Malgré le nombre et l'importance des travaux dont la civilisation du Bénin a déjà été l'objet, les problèmes qu'elle soulève sont loin d'être tous résolus et l'origine même de cet art ne peut encore être précisée. Des recherches sur la composition chimique des alliages, le hasard toujours possible d'une trouvaille particulièrement heureuse, et surtout des fouilles systématiques non seulement sur l'emplacement de la ville de Bénin mais en plusieurs points soigneusement choisis des pays voisins (Yoruba et Nupé en tous les cas) lèveront peut-être un coin du voile qui nous dérobe un passé encore mystérieux et impénétrable. Et alors, on doit l'espérer, l'Afrique parlera (1).

TH. MONOD.

(1) Je remercie très vivement M. G.-H. Rivière qui a bien voulu me communiquer divers documents et, en particulier, les beaux clichés des figures 4-6.

Légende détaillée des figures 4-6.

Fig. 4. — Plaque en relief. Hauteur : 51 cm. 9. Cinq personnages. Le personnage central porte une coiffure réticulée en perles [d'agate rouge] avec, au-dessus de l'oreille gauche un de ces groupes de 5 perles (4 en croix, 1 dressée au centre) si communs sur les bronzes du Bénin et dont le plan reproduit la figure à 4 pétales qui décore si souvent le fond des plaques ; pendeloques (cheveux ?) de chaque côté de la tête terminées par de petites cloches ; collier de perles à très nombreux rangs et collier à dents de panthère ; écharpe en perles ; pagne relevé du côté gauche et maintenu par une sorte d'écusson ornemental [*Gü-telschmuck*] ; bracelets aux poignets et aux chevilles ; tatouages linéaires sur le corps ; dans la main droite un *ebere* (sabre rituel de cérémonie) ; la main gauche tient la lance du voisin de gauche ; l'objet rectiligne et annelé qui semble pendre du bord gauche de la coiffure est énigmatique. Personnages latéraux coiffés de bonnets à plumes, portant des colliers, des boucliers, des lances à pointe tournée vers le sol ; barbes ; « boucle princière » très nette chez celui qui est à la droite de la photographie. Entre les trois grands personnages, deux plus petits

(enfants ou personnages de rang inférieur), à coiffure réticulée et jouant l'un d'une sorte de trompe tenue transversalement et l'autre d'un instrument formé de deux cloches réunies par une torsade. La cloche double est un instrument répandu encore aujourd'hui autour du Golfe de Guinée. Fond piqueté et gravé de figures quadrifoliées. *Coll. Musée d'Ethnographie, Paris.*

Fig. 5. — Masque-pendentif en ivoire. Hauteur : 19 centimètres. Les yeux et la double scarification frontale étaient incrustés. Coiffure ornée d'une frise de poissons stylisés où les spécialistes veulent reconnaître des Silures. Décoration en perles de corail. Collette ajourée. *Pitt-Rivers Museum, Farnham.*

Fig. 6. — Plaque en relief. Hauteur : 48 cm. 7. Personnage à coiffure hémisphérique ; pendeloques (cheveux ?) terminées par des objets ovoïdes (grelots ?) ; collier de perles à rangs nombreux ; bracelets aux poignets et aux chevilles ; tatouages linéaires sur le corps ; pagne relevé à gauche, en longue pointe dentelée ; objet rectangulaire gravé dans la main droite. Fond pointillé et décoré de rosaces quadrifoliées, d'une rosette en relief et de deux têtes de crocodile. *Coll. E. Ascher, Paris.*

